

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM 91451

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number 936-5459	2. Contract/Grant Number DAN-1190-A-00-4092-00	3. Publication Date May 1989
--	--	--

4. Document Title/Translated Title

Les Opinions des Commerçants de Bamako sur le Système d'Information du Marché Céréalière/
Merchants' Opinions of the Cereals Market Information System in Bamako

5. Author(s)

1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)

Institut d'Economie Rurale, Bamako (IER)
Department of Agricultural Economics, Michigan State University (MSU)
Institut du Sahel/PRISAS Program

7. Pagination 3 p.	8. Report Number	9. Sponsoring A.I.D. Office G/EG/EID/RAD USAID/Bamako
------------------------------	-------------------------	---

10. Abstract (optional - 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)

1. Mali	4.
2. cereals	5.
3. market information system	6.

12. Supplementary Notes

13. Submitting Official Michael T. Weber, Project Director	14. Telephone Number 517-353 8639	15. Today's Date September 20, 1994
--	---	---

-----DO NOT write below this line-----

16. EOCID	17. Document Disposition DOCRD <input type="checkbox"/> INV <input type="checkbox"/> DUPLICATE <input type="checkbox"/>
------------------	---

PROJET SECURITE ALIMENTAIRE C.E.S.A. - M.S.U

SECRETARIAT TECHNIQUE DE LA C.E.S.A.

REIMPRESSION

LES OPINIONS DES COMMERCANTS DE BAMAKO
SUR LE SYSTEME D'INFORMATION
DU MARCHE CEREALIER

par

N. Nango DEMBELE

Note d'Information 89-01

Mai 1989

Projet Sécurité Alimentaire C.E.S.A. - M.S.U.
BP 2314
Bamako, Mali

25 mai 1989

Note d'information relative à
l'opinion des commerçants sur le SIM

par

Niama Nango DEMBELE
Projet Sécurité Alimentaire CESA-MSU-USAID

Le Projet Sécurité Alimentaire CESA-MSU-USAID mène actuellement une enquête auprès des commerçants céréaliers sur leur degré d'information sur les différentes variables qui affectent le marché céréalier, leur besoin en information et leur opinion sur le SIM. L'enquête est menée à Bamako, Segou, Koutiala, Sikasso, Mopti, Gao et Tombouctou.

La présente note porte sur l'opinion de 30 commerçants de Bamako sur le SIM. Les résultats qui suivent doivent être interprétés avec prudence car ils sont partiels, provisoires et portent uniquement sur la ville de Bamako.

1. L'Opinion des commerçants sur la nécessité du SIM

Sur 30 commerçants interrogés sur la nécessité d'un SIM, 26 ont émis une opinion et 4 n'ont pas répondu. Tous les 26 pensent que la mise en place du SIM a été une bonne chose soit 100% de ceux qui émis une opinion et 87% de l'échantillon.

De l'analyse des raisons avancées par les répondants sur la nécessité d'un SIM, il ressort les points suivants:

- l'information sur la politique céréalière est importante pour tous les commerçants
- l'information aide les consommateurs et les commerçants dans la prise de décision
- le SIM complète les réseaux d'information des commerçants et les informe sur ce qu'il ne savaient pas
- l'information est vitale pour la commercialisation
- l'information permet d'éviter les erreurs
- l'information fait progresser les activités et les coordonne

Par ailleurs tous les commerçants qui ont émis une opinion, estiment que le SIM doit continuer et que les débuts sont satisfaisants.

2. L'accès des commerçants au bulletin SIM

5 commerçants sur 30 ont eu à lire au moins une fois le bulletin SIM soit 17% de l'échantillon. Les 5 commerçants qui ont lu le bulletin le trouvent informateur. Cependant un commerçant pense que le bulletin publie souvent des informations contradictoires.

77% des commerçants ayant répondu à la question concernant le bulletin SIM (17 sur 22) souhaitent avoir accès au bulletin. Ceux qui souhaitent recevoir le bulletin représentent 73% de l'échantillon.

3. Taux d'écoute des communiqués radio du SIM

29 sur 30 commerçants écoutent les communiqués radio du SIM soit 97% de l'échantillon. 28 sur 29 commerçants estiment que les communiqués radio sont utiles pour leurs activités et sont informateurs. Un seul commerçant estime qu'il n'utilise pas les données communiquées par le SIM pour ses prises de décision même s'il écoute les communiqués radio. Ce commerçant estime que les données communiquées sont fausses. Il faut noter que les 4 commerçants qui n'ont pas émis d'opinion sur la nécessité du SIM, écoutent les communiqués radio et les trouvent utiles pour leurs prises de décision.

4. Recommandations des commerçants pour le SIM

Les principales recommandations des commerçants ont été:

- le SIM doit continuer parce qu'il oriente leurs achats vers les marchés les moins chers.
- le SIM doit augmenter surtout la couverture des marchés ruraux situés spécialement dans les zones de surplus au lieu de se contenter des chef lieux de cercle.
- le SIM doit étendre ces communiqués à tous les aspects du problème céréalier à savoir: prix, problèmes de sachérie, techniques de conditionnement et de stockage, gestion des stocks, crédit de campagne pour éviter sa monopolisation et réglementation du commerce céréalier.

Les résultats partiels de l'enquête menée à Bamako montrent que le SIM est une nécessité perçue par les commerçants. Les commerçants sont satisfaits des prestations de services du SIM même si deux d'entre eux estiment que les données publiées ne sont pas toujours correctes.

Les commerçants souhaitent avoir accès au bulletin SIM. Ils souhaitent également que le SIM couvre tous les aspects de la politique céréalière dans ses publications en plus des prix. Une augmentation de la couverture des marchés ruraux dans les zones de surplus est vivement souhaitée.